



## PONT DE LA CHOCOLATIERE

**Maître d'ouvrage**

Département des Infrastructures  
Service des routes  
Divison infrastructure routière

**Bureau d'études**

Küng et Associés SA

**Ingénieur**

Ingénieur civil : Küng et Associés SA  
Ingénieur géotechnicien : De Cerenville Géotechnique SA

**Direction des travaux**

Direction générale : Section des travaux, Centre Blécherette  
Direction locale : Küng et Associés SA

**Marti Construction SA**

Ch. d'Entre-Bois 29 CP 45 CH-1000 Lausanne 8 Tél. +41 21 622 07 07 Fax + 41 21 622 07 08  
www.martisa.ch marti-construction@martisa.ch



### Description de l'ouvrage

Le Pont de la Chocolatière à Bussigny est un ouvrage construit en 1970. Il s'agit d'un viaduc comprenant 11 travées de 16 m; les appuis sont constitués par des palées de 7.0 m de longueur pour une hauteur variant entre 4.50 et 7.50 m. Ces éléments sont fondés sur des pieux forés de 35 m de longueur.

Le Versant dans lequel cet ouvrage est construit subit un déplacement continu en direction de la Venoge, d'environ 5 mm par an; le glissement s'opère dans la tranche située entre 8.0 et 12.0 m de profondeur.

Les pieux de fondations et les palées subissent ces déplacements, avec les conséquences suivantes :

- pour les pieux, des efforts de flexion et de cisaillement supérieurs à leur résistance ultime, avec pour conséquence, un risque de rupture et de tassement.
- pour les palées, des déplacements supérieurs à ce que permettent les appuis du tablier, avec pour conséquence, des risques de rupture également à ce niveau.

### Délais de réalisation

mars 2009 à avril 2010

### Travaux réalisés

1. Réalisation de micropieux de renforcement
2. Elargissement des fondations actuelles pour reprendre les micropieux
3. Travaux de remplacement d'appuis dont les valeurs limites de déplacement sont atteintes
4. Travaux de remplacement du joint de chaussée, côté Bussigny, en état détérioré
5. Travaux d'adaptation de la culée côté Bussigny, en relation avec le joint de chaussée
6. Travaux d'élargissement des entretoises du tablier, afin d'augmenter la longueur des zones d'appuis et renforcer les liaisons entre les poutres du pont et lesdites entretoises
7. Retrait du contreventement en profilés métalliques réalisé en 1994, qui devient caduc après ces travaux

### Localité

Lausanne

